

## Résultats de la session d'examens d'automne 08/2023

Chères étudiantes, Chers étudiants,

Dans ce message, vous trouverez des **informations importantes** sur:

- la publication des résultats du semestre de printemps 2023 et de la session d'examens d'automne 08/2023;
- la consultation des examens écrits;
- la reconduction automatique des examens et des validations à la session d'examens d'hiver 01/2024;
- l'exmatriculation;
- l'envoi du diplôme

### Publication des résultats

La publication des résultats (crédits sur les modules et sur les évaluations, appréciations "échoué/réussi", notes) aura lieu **le jeudi 14 septembre à 15h00**. Elle ne s'effectue pas par affichage public: vous y avez accès par votre dossier académique sur MyUNIL.

Vous aurez à votre disposition un **procès-verbal** relatif au semestre ou à la session écoulé(e), pour chacune de vos disciplines. Vous trouverez ces PV dans votre dossier académique **sur MyUNIL**, prêts à être imprimés par vos soins en cas de besoin. Aucun procès-verbal ne vous sera envoyé par courrier postal. Nous vous invitons à visionner la vidéo explicative de la Faculté sur le fonctionnement de MyUNIL: <https://youtu.be/R4mu9sae3k8>. La consultation de votre cursus y est expliquée à partir de 02:30.

### Consultation des copies

Les étudiant·e·s qui ont passé un ou plusieurs examens écrits peuvent consulter leurs copies le **vendredi 15 septembre à la salle 3077** du

bâtiment Anthropole, **de 10h00 à 12h00**. Attention, il y a deux horaires :

1. **l'horaire de 10h00 à 11h00** est réservé uniquement à celles et ceux qui ont raté leur examen écrit;
2. **l'horaire de 11h00 à 12h00** est réservé uniquement à celles et ceux qui ont réussi leur examen écrit;

Il est important que vous vous présentiez avec votre carte d'étudiant·e ou avec une carte d'identité ! En l'absence de cette pièce d'identité, vous ne pourrez pas consulter votre copie.

### [Reconduction automatique des examens et des validations](#)

L'inscription aux examens est reconduite automatiquement à la session d'examens d'hiver 01/2024 (du 19 janvier au 2 février 2024) dans les deux cas suivants :

1. pour les examens écrits ratés en première tentative à la session d'examens d'automne 08/2023;
2. pour les examens dont on a pu se retirer de la session d'examens d'automne 08/2023 pour de justes motifs (maladie, etc.).

L'inscription aux validations en échec ou sans résultat est reconduite à la session d'examens d'hiver 01/2024.

Nous vous invitons à consulter les directives du Décanat suivantes: [Directive 0.19 relative à l'inscription aux évaluations](#).

### [Envoi du diplôme](#)

Si vous avez terminé votre diplôme à la session d'examens d'automne 08/2023, vous recevrez par la poste une **attestation de réussite** et vous recevrez par e-mail un **lien internet pour la commande de votre grade** (diplôme). En effet, pour que votre diplôme imprimé vous soit envoyé par la poste, il est absolument nécessaire que vous en fassiez la demande sur la page internet dévolue à la commande de grade. Une fois commandé, le diplôme lui-même vous parviendra en principe dans deux ou trois mois.

Avec nos meilleures salutations,

Ashley Bandade  
Université de Lausanne  
École de français langue étrangère  
Secrétariat des Affaires étudiantes  
Bat. Anthropole – bureau 2091  
[www.unil.ch/fle](http://www.unil.ch/fle)  
Absente le vendredi